



Solaire : les professionnels s'engagent pour promouvoir Qualisol

Créée par l'ADEME en 1999 dans le cadre du Plan Solaire, la gestion et la propriété de la marque Qualisol a été transférée, depuis le 11 janvier 2006, à l'association Qualit'EnR.

Composée de la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), d'Enerplan (Association professionnelle de l'énergie solaire), de l'UCF (Union Climatique de France - FFB), de l'UNCP (Union nationale couverture plomberie - FFB) et du SER (Syndicat des Energies Renouvelables) cette association a pour vocation de fédérer, autour d'une démarche qualité, les entreprises d'installation de systèmes à énergies renouvelables.

Objectif : renforcer les activités d'animation, formation et contrôle qualité à un moment où le marché connaît une croissance importante.

Pour informer les installateurs de systèmes solaires des principaux changements, des réunions d'information ont été organisées en Région Picardie avec le concours des CAPEB en mai dernier.

Si le dispositif a subi des changements à la marge, la vraie nouveauté est de demander aux adhérents de s'engager à la fois sur un volume d'activité, et financièrement sur une durée de trois ans.

Désormais, les demandes d'adhésion sont gérées par les CAPEB de département. Pour toute information, vous pouvez contacter :

CAPEB de l'Aisne : 03 23 23 09 10 (Monsieur Bourdon)

CAPEB de l'Oise : 03 44 05 03 42 (Madame Danoizel)

CAPEB de la Somme : 03 22 50 40 50 (Madame Ferrando)

Aujourd'hui ce sont plus de 150 installateurs déjà référencés dans la nouvelle base Qualisol qui opèrent sur la région. (www.qualisol.org)

ADEME - Christophe ROGER
03 22 45 55 41



Un plan de déplacement à l'Équipement...

Lancée officiellement le 1^{er} juin 2006 à l'occasion de la semaine nationale du développement durable, la démarche de plan de déplacement de la DDE de l'Oise entre maintenant dans la phase de définition des actions.

Après un recensement réalisé en interne sur les offres de transport dans le département et les possibilités d'accès aux sites de travail, les agents de la DDE ont reçu en octobre dernier un questionnaire permettant de connaître leurs pratiques sur le trajet domicile/travail et leur opinion sur tous les modes de déplacements. Plus de 70 % des agents y ont répondu et une analyse précise des réponses permettra d'orienter l'élaboration du futur plan d'action.

Par exemple, la DDE prévoit de financer des titres de transport aux salariés volontaires qui pourront ainsi tester d'autres modes sur leur trajet domicile/travail.

La mise en œuvre du plan d'action, prévue pour le 2^{ème} trimestre 2007, sera précédée par un 2^{ème} questionnaire permettant de vérifier auprès du personnel la pertinence des solutions proposées. Ce dernier point fait partie du protocole

d'évaluation indispensable à l'amélioration de la démarche, mouvante par définition, ne serait-ce que par l'évolution annuelle du diagnostic (nouveaux agents, évolution de l'offre, réorganisation des services de l'Etat...).

Rappelons que le PDE est une démarche d'analyse globale et d'optimisation de tous les déplacements d'une entreprise. Il aboutit à la mise en place d'un plan de mobilité où sont privilégiées toutes les solutions de transport capables de limiter l'utilisation de la voiture individuelle : marche à pied, vélo, transports collectifs, co-voiturage...

A ce jour, près de 300 PDE sont en cours en France et concernent quelques 350 000 salariés. Ces PDE ont une forte vocation pédagogique, mais également un fort enjeu environnemental puisqu'ils permettent en moyenne une économie d'énergie de 10 à 20%. En Picardie, d'autres PDE se mettent progressivement en place comme Amiens Métropole, l'Ineris ou encore la DRDE 80.

DDE 60 - Jérôme LASSERON
03 44 06 50 82



Agenda

Colloque "Prévention et gestion des déchets dans les territoires"

19-21 juin

Pour tout savoir sur les bonnes pratiques
Paris - Maison de la Chimie
Tél : 02 41 20 42 30

Réseau d'Echange Technique déchets

5 juin

Journée technique sur la gestion des encombrants et réemploi - Amiens
Tél : 03 22 45 19 19

Les Rendez-vous de l'ADEME

Le 27 juin 2007 de 17h30 à 19h30

« Se chauffer, se déplacer et se nourrir : quel impact sur l'effet de serre » Amiens
Tél : 03 22 45 18 90

À lire



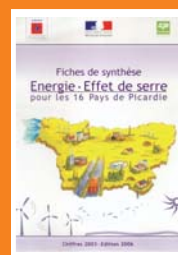
Parcs éoliens de Picardie
ADEME - novembre 2006

Guide des parcs éoliens implantés sur les départements de l'Aisne, l'Oise et la Somme.



Guide des administrations éco-responsables
ADEME / Ministère de l'Écologie et du Développement Durable - octobre 2005

Ce guide a pour but d'aider les gestionnaires de services de l'administration à engager des démarches éco-responsables et diminuer les impacts environnementaux de leurs activités.



Energie • Effet de serre fiches de synthèse
ADEME / Conseil Régional de Picardie / Explicit - février 2007

Tableau de bord de l'énergie en Picardie et fiches de synthèse sur bilan Energie Effet de serre Chiffres 2003 - Édition 2006.



n° 10.

Le journal d'information

de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, Délégation Régionale Picardie, Immeuble APOTIKA - 67, Avenue d'Italie 80094 Amiens cedex 03
Tél. 03 22 45 18 90 - Fax 03 22 45 19 47
e-mail : ademe.picardie@ademe.fr

Directeur de publication
Christian FABRY
Conception et réalisation
Grand Nord Groupe oz'iris - 03 22 80 50 20

Le journal d'information

de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



Délégation Régionale Picardie

04/2007

n°

10.



Premières maisons passives Picardes à Formerie

Avec 42% des consommations d'énergie et 20% des émissions de gaz à effet de serre en France, le bâtiment est un domaine d'intervention prioritaire pour répondre aux enjeux énergétiques et climatiques actuels. Il est nécessaire de soutenir la réalisation de bâtiments à basse consommation, comme l'a fait l'entreprise "Les Airelles" en construisant 2 maisons passives à Formerie dans le Pays de Bray. D'une surface de 132 m² chacune, elles vont être certifiées pour la 1^{ère} fois en France par le Passiv Haus Institut de Darmstadt en Allemagne, berceau de la maison passive en Europe.

La norme "Passivhaus" est accordée à partir d'un besoin de chauffage inférieur à 15 kWh/m²/an. Un besoin aussi faible signifie que ces habitations n'utilisent un système de chauffage que quelques jours par an. En comparaison, la consommation d'énergie des bâtiments du parc actuel est comprise entre 160 et 320 kWh/m²/an. Pour les bâtiments neufs, elle est de l'ordre de 60 kWh/m²/an : 4 fois plus qu'une maison passive.

Comment parvenir à une telle performance ? Ces constructions sont réalisées en ossature mixte Bois/Béton pour garantir un confort d'été tout en stockant le maximum de CO₂. L'isolation thermique des murs, traditionnellement épaisse de 8 à 10 cm, dépasse les 30 cm. Les menuiseries, tout comme les portes d'entrée et de service, atteignent des performances thermiques exceptionnelles, équipées de triple vitrage pour laisser entrer plus de chaleur et de lumière.

Pour garantir l'étanchéité à l'air, la maison est enveloppée d'un frein vapeur. Les murs extérieurs sont revêtus de Fermacell (gypse et cellulose) pour plus d'isolation phonique et plus de masse pour stocker la chaleur le jour et la restituer la nuit. En période de grand froid, une pompe à chaleur capte sur le ballon d'eau chaude (relié à des capteurs solaires thermiques) les calories nécessaires pour envoyer de l'air tiédi dans chaque pièce via la VMC. L'air frais de la VMC passe par un puits canadien pour réchauffer l'air l'hiver et le rafraîchir l'été de près de 10°C. Enfin, une cuve béton de 5000 litres alimente en eau de pluie les WC et permet l'arrosage du jardin. A proximité de toutes commodités (commerces, écoles), ces maisons se trouvent à moins de 100 m de la gare pour un accès sans voiture vers Rouen, Amiens et Paris.

L'ADEME et le Conseil Régional de Picardie ont soutenu ces constructions qui seront instrumentées pour vérifier les résultats attendus en terme de consommation énergétique. Les mesures seront transmises au centre de recherche de l'école des Mines de Paris pour analyser et comprendre les différences entre prévisions et réalité. Ces premières réalisations constituent la 1^{ère} pierre d'une dynamique régionale qui vise avec l'ensemble des acteurs à construire des bâtiments compatibles avec les défis environnementaux et économiques actuels.

ADEME - Ackli ASSAL - 03 22 45 55 42



Avec Display™ : affichez les performances de vos bâtiments

Display™ est le support d'une campagne inédite en Europe, coordonnée par Energie Cités, qui encourage les collectivités à rendre publiques les performances énergétiques et environnementales de leurs bâtiments.

comparer de manière globale l'évolution par année du comportement des usagers et des performances des bâtiments et en mesurer ainsi les progrès.

Toute municipalité européenne peut participer à la Campagne Display™, quels que soient sa taille, son patrimoine bâti et ses connaissances en performances énergétiques et environnementales. Après la Délégation Régionale de l'ADEME, qui par le biais d'une convention de partenariat avec Energie Cités centralise les campagnes Display des collectivités de - de 10000 habitants sur la région, c'est aujourd'hui au tour des communes de Montdidier et d'Amiens d'être les premières communes picardes à adhérer au dispositif.

Pour plus de renseignement :
<http://www.display-campaign.org/>

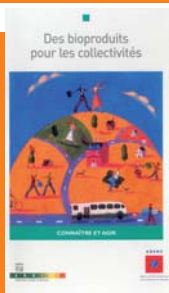
ADEME - Vincent PIBOULEU
03 22 45 55 40

La Campagne Display™ met en ligne des outils permettant le calcul de ratios sur les consommations d'énergie, d'eau et les émissions de CO₂ des bâtiments et leur classification de A à G selon une échelle semblable à celle des appareils électroménagers.

Pour chaque bâtiment, l'information est publiée sous forme d'une affiche remise à la collectivité gestionnaire : une démarche pédagogique interpellant à la fois le grand public et les collectivités. Au delà du constat, des préconisations d'améliorations sont faites pour tendre vers un bâtiment plus performant y compris dans l'usage que l'on en fait.

L'outil est également prévu pour pouvoir

À lire



Des bioproduits pour les collectivités

ADEME / AGRICE - octobre 2005

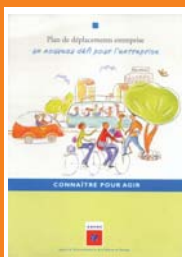
10 bioproduits présentés aux collectivités permettant des gains environnementaux importants.



PME / PMI. Les véhicules électriques en milieu rural

ADEME / EDF - avril 2006

L'exemple d'un boulanger qui a remplacé ses véhicules de livraison par des voitures électriques pour son plus grand bénéfice et celui de l'environnement.



Plan de déplacements Entreprise : un nouveau défi pour l'entreprise

ADEME - Octobre 2005

Pour tout savoir sur le PDE et mieux gérer ses déplacements.



Un plan climat à l'échelle de mon territoire

ADEME / Energie-Cités - Novembre 2005

Guide destiné aux collectivités locales pour les orienter dans les actions menées en faveur du climat.



Programme régional pour la prévention des déchets en Picardie

La prévention des déchets est devenu un axe prioritaire de la politique nationale des déchets. Un plan national de prévention a été lancé, soutenu notamment par une campagne de communication grand public, les rencontres nationales annuelles de la prévention et des actions phares (suppression des sacs de caisses jetables, diffusion de l'autocollant Stop-pub, ...)

Dans ce contexte, l'ADEME et le Conseil Régional de Picardie souhaitent donner une impulsion significative à la politique régionale de prévention des déchets en proposant aux collectivités de participer à un programme s'appuyant avant tout sur des initiatives locales pour expérimenter de nouvelles actions de prévention.

Il se décline en 3 temps forts :

- Une formation/action de 3 jours qui a eu lieu du 18 au 20 octobre 2006 pour l'élaboration d'un plan de prévention des déchets dimensionné à l'échelle des collectivités.
- Un accompagnement technique et méthodologique auprès d'un maximum de 5 collectivités picardes retenues après appel à candidature : elles seront accompagnées pendant 18 mois par un bureau d'étude spécialisé, pour mettre en place le plan de prévention déchets qu'elles auront élaboré pendant la formation.
- Une large diffusion des informations techniques et méthodologiques recueillies.

Réduisons vite nos déchets, ça déborde !
ADEME- Moïse LEFRANC - 03 22 45 55 44

PAPIER

VERRE

PLASTIQUE

Diminuer les prospectus publicitaires

Chaque ménage reçoit en moyenne 40 kg d'imprimés non sollicités et non adressés par an dans sa boîte aux lettres : principalement prospectus publicitaires et presse gratuite d'annonce. Bien que les particuliers n'aient pas sollicité de tels imprimés, ce sont eux qui, par leurs impôts locaux ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères financent l'élimination des déchets qui en sont issus. Pour responsabiliser davantage les émetteurs d'imprimés, un décret (publié au Journal Officiel du 2 mars 2006) les oblige aujourd'hui soit :

- A financer leur collecte, leur valorisation et leur élimination en versant une contribution financière à la société Ecofolio (organisme agréé, créé depuis décembre 2006).
- A mettre à disposition des collectivités des

espaces de communication pour promouvoir la collecte, le recyclage et l'élimination des déchets.

- L'objectif du décret est d'arriver à une prise de conscience des émetteurs de ces imprimés en appliquant le principe de responsabilité élargie du producteur (pollueur-payeur). L'arrêté publié au journal officiel du 23 janvier 2007 va permettre le démarrage de la filière des imprimés non sollicités.
- Venant en complément de l'autocollant "Stop Pub" (réimprimé à 3 millions d'exemplaires), il permet ainsi la réduction des déchets issus des imprimés non sollicités, tout en s'inscrivant parfaitement dans les objectifs fixés par le Ministère : réduire la production de déchets de chaque Français de 360 kg par an à 250 kg dans 5 ans et à 200 kg dans 10 ans.

ADEME - Etienne BUREAU - 03 22 45 55 43



Pressing propre et sûr

Grâce au soutien financier de l'ADEME et du Conseil Régional de Picardie, la mission Déchets-Environnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise, a lancé, en collaboration avec les syndicats professionnels une opération de sensibilisation et d'information auprès de l'ensemble des pressings de l'Oise, à l'image d'opérations «Pressing propre» menées dans d'autres régions.

L'originalité de l'initiative est qu'elle prend à la fois en compte les problématiques environnementales (énergie, déchets, gestion de l'eau...) et les aspects santé-sécurité au travail (risques professionnels, mesures de prévention...) en partenariat avec la Médecine du travail MEDESIS, la CRAM Nord-Picardie, le CESTP-ARACT.

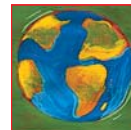
Les objectifs de l'opération « PRESSING PROPRE ET SUR » :

- Sensibiliser et informer les pressings sur la gestion de l'eau, des solvants et sur les risques de la profession ;

- Inciter les entreprises à gérer leurs déchets dangereux dans le respect de la réglementation et à investir dans du matériel aux normes ;
- Proposer un accompagnement individualisé aux chefs d'entreprise dans leurs démarches environnementales et de santé-sécurité au travail.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise a proposé un diagnostic Hygiène-Sécurité-Environnement et un accompagnement personnalisé, gratuits et confidentiels, aux 53 pressings du département. Si 37 établissements ont déjà pris part à l'opération (70% de participation) des efforts restent à fournir sur la formation des salariés et des chefs d'entreprise et sur la connaissance des produits utilisés et des dangers associés. Pour répondre à ce besoin, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise met en place une formation adaptée.

Chambre des Métiers de l'Oise
Sylvie de GUILLEBON 03 44 23 14 44



Des commerçants abbeillois s'engagent sur la voie du Développement durable

Une charte de partenariat réunissant le Conseil Régional de Picardie, l'ADEME et la CCI d'ABBEVILLE a été signée le 27 mars 2006 pour la prise en compte du développement durable dans les commerces.

L'objectif : mettre en place des actions communes pour promouvoir et favoriser le développement durable en offrant des moyens techniques, humains et financiers au service des commerces. La première action phare de cette charte est de supprimer la distribution de près de 13 millions de sacs de caisse par an sur l'arrondissement. Les 18 commerçants signataires de cette action collective font partie de la grande distribution et du commerce de détail. Au-delà des 75 tonnes de déchets évitées, ils contribuent surtout à interpeller leurs clients sur

la nécessaire réduction de la production de déchets.

D'autres actions sont envisagées en particulier sur la maîtrise de l'énergie : opération collective éclairage (en moyenne 23% de la facture énergétique des commerces), froid (+ de 50% de la facture énergétique sur un commerce de 1000 m²), optimisation du transport et de la logistique des marchandises. Par ailleurs, des actions d'information et de sensibilisation seront lancées auprès des consommateurs et des salariés pour promouvoir les écolabels, les produits verts et plus généralement sur une offre plus respectueuse de l'environnement.

ADEME-Yannick PAILLET
03 22 45 55 37



Appel à projets solaire collectif

En Picardie, si la croissance du nombre d'installations solaires dans l'habitat individuel privé présente un profil intéressant (plus de 600 installations depuis 2002), le nombre d'opérations sur les équipements collectifs publics est insuffisant au regard des orientations de la Politique Énergétique de la France : + 50 % de chaleur d'origine renouvelable à l'horizon 2010 ; réduction des émissions de gaz à effet de serre d'un facteur 4, d'ici 2050.

En mars 2006, l'ADEME et le Conseil Régional de Picardie, ont lancé en direction des collectivités, bailleurs sociaux et établissements de santé, un premier appel à projets régional pour promouvoir l'utilisation de l'énergie solaire en collectif via des projets exemplaires et innovants en terme d'intégration architecturale des capteurs.

Les projets sélectionnés bénéficient d'aides financières de l'ADEME et de la Région. Une dizaine d'entre eux ont déjà été retenus (soit une surface d'environ 1 400 m²) et devraient être installés courant 2007.

Cet appel à projet s'inscrit dans une politique plus large de promotion et de diffusion des énergies renouvelables en Picardie qui comporte :
- des programmes de formation des professionnels des énergies renouvelables (en lien avec l'IUT d'Amiens, les CFA, les LEP),
- le soutien à la réalisation des chaufferies bois et biomasse,
- le développement concerté de l'énergie éolienne, associé à des politiques locales d'économie d'énergie.

ADEME - Christophe ROGER
03 22 45 55 41



Réseau Info Energie : Activités d'Information-Conseils

Financé par l'ADEME, le Conseil Régional de Picardie, les Conseils Généraux de l'Aisne et de l'Oise et les structures d'accueil, le réseau Espaces Info Energie a pour mission d'apporter aux consommateurs diffus un service d'information et conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Depuis 2001, date de création du Réseau, l'activité « Information et conseil personnalisé », coeur de métier du conseiller Info Energie s'est fortement développée avec une progression de 300% entre 2003 et 2006. Si les demandes par courrier sont en très légère augmentation, les rendez-vous et les visites augmentent de manière significative, alors que les demandes par téléphone explosent. Afin de faciliter l'accès au service, un numéro azur, le 0810 400 451 (prix d'une communication locale) vient d'être mis en place. Rien que pour l'année 2006, les 7 espaces Info Energie et les 10 conseillers qui composent le réseau picard ont touché 4 919 personnes en activités d'information-conseil. Ils ont participé à près de 70 manifestations, sensibilisé plus de 5200 personnes et diffusé 34 000 documents d'information.

ADEME - Bertrand VERON - 03 22 45 55 36

Glossaire

OPTIGEDE

En place depuis oct. 2004, le programme OPTIGEDE (OPTImisation territoriale de la GEstion globale des DEchets) est un programme franco-allemand de 3 ans piloté par l'ADEME.

11 partenaires dont 7 collectivités territoriales (5 françaises et 2 allemandes) ont la volonté de développer ensemble une politique intégrée des déchets à l'échelle de leur territoire, en menant des actions comme la prévention de la production de déchets ou l'optimisation des services et des coûts. Il établit un lien constructif entre acteurs publics, privés, associatifs sur le territoire des collectivités partenaires pour optimiser la gestion des déchets.

En Picardie, le SMVO a choisi de s'associer au programme OPTIGEDE pour :

- Améliorer la maîtrise des coûts de gestion et de valorisation des déchets
- Optimiser ses équipements
- Créer de nouvelles filières de traitement et de valorisation des déchets
- Sensibiliser les acteurs à la prévention des déchets

Financés par la Commission Européenne dans le cadre du programme Life, par l'ADEME et le SMVO les résultats attendus sont notamment de connaître les coûts techniques en euro/t et euro/hab pour chaque flux de déchet et de quantifier les apports en déchèteries des professionnels.

La dimension franco-allemande du programme apporte une forte valeur ajoutée au projet, ces 2 pays ayant des objectifs environnementaux similaires mais des niveaux de mise en oeuvre différents. Pour le SMVO, ce programme vient renforcer le Contrat Territorial Déchets engagé avec l'ADEME et le Conseil Régional de Picardie.

Un colloque de restitution du travail engagé est prévu les 25 et 26 octobre prochains à Compiègne.

ADEME - Moïse LEFRANC
03 22 45 55 44

Evolution du nombre de contacts entre 2003 et 2006

TYPES DE CONTACTS	2006	2005	2004	2003
VISITE, RENDEZ-VOUS	1172	829	743	501
TÉLÉPHONE	3388	2329	1692	912
COURRIER, FAX, EMAIL	359	330	299	245
TOTAL	4919	3488	2734	1658